

**Décision n° 8187 du 6 avril 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la région de gendarmerie du Centre-Val de Loire**

NOR : INTJ2109312S

**Le commandant de la région de gendarmerie du Centre-Val de Loire, commandant
du groupement de gendarmerie départementale du Loiret,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie
par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein
desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de
l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie
nationale ;

Vu la décision n° 24709 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032337S) ;

Vu la décision n° 30730 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032358S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2021 :

Sauzet	Dimitri	NIGEND : 192 395
---------------	---------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2021 :

Rosignol	Stéphanie	NIGEND : 311 282
Bréavoine	Joffrey	NIGEND : 226 165
Solis	Grégory	NIGEND : 168 481

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2021 :

Kiffer	Steve	NIGEND : 309 820
André	Grégory	NIGEND : 185 563
Bassan	Amélie	NIGEND : 311 092
Lebret	Christophe	NIGEND : 241 670
Berthome	Adélaïde	NIGEND : 311 544
Martin-Fréour	Benoît	NIGEND : 229 936
Menoux	Frédéric	NIGEND : 309 465
Dumerc	Olivier	NIGEND : 168 297

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2021 :

Payet	Ludovic	NIGEND : 239 280
Henry	Stéphane	NIGEND : 219 196
Laurent	Nicolas	NIGEND : 177 659
Vimont	Cédric	NIGEND : 226 215
Besson	Florian	NIGEND : 331 481
Cesari	Yannick	NIGEND : 362 412
Chable	Damien	NIGEND : 347 869
Laurent	Danilo	NIGEND : 379 003
Abraham	François-Xavier	NIGEND : 368 019
Grenier	Damien	NIGEND : 380 550
Holl	Arnaud	NIGEND : 319 751

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 avril 2021.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie
du Centre-Val de Loire,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale du Loiret,
F. Aubanel*